Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 71 (1926)
Heft: 9

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE ALLEMANDE

(*De notre correspondant particulier.*)

« Le coup de poignard dans le dos. » — Un retour sur le comte de Schlieffen. — Le Musée militaire de Potsdam. — Cartes de la guerre mondiale.

La rédaction voudra bien me permettre de répondre par les thèses suivantes à la note marginale dont elle a accompagné le paragraphe « le coup de poignard » dans ma chronique de juin :

1. Il est vrai que nous avons perdu la guerre, sans avoir, cependant, essuyé une seule défaite *décisive*. Presque toutes les victoires sur les champs de bataille ont été gagnées par nos troupes.

2. L'ouvrage officiel belge sur la guerre, qui vient de paraître, reconnaît la bonne discipline de feu des troupes allemandes *du front*, jusqu'à la fin, et apprécie sans réserve leur bonne attitude dans la retraite à travers la Belgique.

3. Ces troupes qui, pendant plus de quatre années, ont donné de telles preuves de leur valeur, et dont la discipline au combat et dans la retraite a été maintenue jusqu'à la fin, auraient en tout cas, même avec des effectifs sensiblement affaiblis, été à même de tenir encore quelque temps sur des positions plus en arrière et raccourcies. C'est l'avis de tous les combattants du front et pas seulement des chefs.

4. Ainsi nous n'aurions du moins pas été obligés d'accepter des conditions d'armistice si humiliantes.

5. Toute possibilité de tenir plus longtemps a été anéantie par la révolution.

Je me réserve de revenir plus tard sur ce sujet [1].

[1] Je remercie l'intéressant correspondant de la *Revue militaire suisse* de l'attention qu'il a bien voulu prêter à ma remarque, qu'il a d'ailleurs provoquée. Mon intention n'est pas, cela va sans dire, de froisser d'aucune façon son amour-propre, que je comprends parfaitement. Aussi bien, personne n'a l'idée de contester le courage et la discipline avec lesquels le soldat allemand, qui est un excellent soldat, s'est comporté sur les champs de bataille de la guerre européenne, ni, ajoutera-t-on, la constance du peuple allemand au cours de sa longue et dure épreuve. Ces points sont hors du débat.

Au regard de l'histoire militaire, celui-ci porte uniquement sur la question de défaite *décisive*, comme l'écrit mon honorable contradicteur. Il soutient que, sans la révolution, l'armée allemande aurait pu tenir encore quelque temps sur des positions de repli, ce qui aurait permis de discuter les conditions de paix. Il y a là une atténuation à l'opinion premièrement exprimée, — relire la chronique de juin, — atténuation dont on prendra acte.

Je confesse volontiers que je suis incapable de dire ce qui aurait pu se pro-

* * *

Un des personnages les plus éminents, la tête la plus intelligente de l'ancienne armée fut le feld-maréchal comte de Schlieffen, né et décédé, hélas! trop tôt. Pendant près de dix-sept ans, il fut le fidèle administrateur de l'héritage du grand roi, de Gneisenau et du feld-maréchal de Moltke. Comme nul autre, il les avait tous étudiés et approfondis. Il les avait pris comme modèles et avait lui-même fait école comme aucun autre avant lui, dans l'intention de procurer à l'armée allemande et à la patrie des hommes qui, en cas d'urgence, sauraient porter des coups écrasants à l'ennemi. Comme nul autre, il avait reconnu la nature réelle de la guerre moderne, tout en se faisant une idée de l'effet des armes modernes et de leur influence sur la conduite de la guerre. Il eut une idée toute nette de la difficulté du combat frontal et du faible effet qu'aurait une tactique qui se bornerait à repousser l'ennemi de front. Il avait reconnu que le temps travaillerait pour l'adversaire et qu'une longue guerre nous serait insupportable. Il en tira toutes les conséquences. C'est pour cela qu'il aspira à frapper des coups rapides et décisifs et forma l'expression « bataille décisive » par opposition à « victoire ordinaire ».

En ce faisant, il n'entendait pas dénigrer les nombreuses victoires du passé, telles que Wissembourg, Fröschwiller, etc.; il tenait à montrer la voie à suivre au cas où la patrie devrait s'engager sur le chemin de la souffrance. Il prévit clairement que ce cas se produirait sous la forme de la lutte contre une supériorité numérique double, même triple de combattants. Son désir ardent fut d'abréger les souffrances de la guerre et d'épargner des victimes. Il qualifia la guerre de l'avenir de duel mutuel pour atteindre les flancs, sachant que celui-là resterait vainqueur dont la dernière réserve ne serait pas derrière le front, mais à l'aile extérieure.

Un ouvrage, basé sur une riche documentation, vient de paraître [1] qui traite de la vie de ce grand général, en particulier de son ingénieux plan de guerre, dont ses épigones crurent, à notre préjudice, pouvoir s'écarter. Dans ce livre, le comte de Schlieffen se présente à nous

duire au cours d'autres négociations d'armistice et de paix que celles de 1918 et 1919, si l'armée allemande avait été en mesure de prolonger sa résistance sur des positions de repli contre l'appoint américain. On entre ici dans le domaine des si et des mais à l'aide desquels les stratèges en chambre font, défont et refont les campagnes militaires.

En revanche, aussi longtemps que des preuves positives du contraire n'auront pas été produites, preuves étrangères au trésor de la foi, on estimera qu'une armée qui, après une défaite comme celle des 15-17 juillet 1918 en Champagne, ne cesse de reculer pendant trois mois, sans plus parvenir à s'accrocher au terrain malgré ses efforts et la valeur de ses combattants, cette armée subit une longue défaite décisive qui n'a pas besoin de l'explication d'un coup de poignard dans le dos pour déployer ses conséquences logiques. F. F.

[1] Dr Hugo Rochs : *Schlieffen*, avec un portrait et deux cartes d'ensemble.

comme un personnage d'une véracité inébranlable, d'une volonté de fer, d'une profonde intelligence et d'une sage prévoyance. Bref, il était né pour être chef dans la plus grande des guerres. Malheureusement il ne lui fut pas donné de la voir !

* * *

Depuis quelques années, Potsdam, le berceau de la Garde prussienne, possède un musée militaire qui mérite d'être visité par tous ceux qui s'intéressent au développement de l'armée prussienne. Par sa fondation, la municipalité de la ville a voulu honorer le souvenir des troupes de la Garde qui y furent en garnison. De nombreux objets intéressants au point de vue de l'histoire militaire, qui se trouvaient autrefois au musée municipal, à l'arsenal de Berlin et dont une partie appartenait au régiment de Potsdam, sont réunis dans ce musée pour lequel on a loué l'ancienne écurie impériale près du champ de manœuvres historique de la garnison. Il y a des figures en pied, des peintures, des tableaux d'uniformes, des esquisses et des illustrations de la guerre mondiale, des photographies de la vie de garnison de Potsdam, et enfin toutes sortes de souvenirs de valeur spéciale. A l'entrée, le regard tombe sur le front imposant des figures en pied d'hommes à pied et à cheval représentant le développement de l'armée brandebourgeoise-prussienne depuis la guerre de Trente ans jusqu'à la guerre mondiale. La plupart de ces figures datent de 1899, où elles furent exposées à l'Exposition universelle de Paris, ayant été esquissées par le premier expert de l'époque, le professeur Knötel.

Les modèles furent des personnages bien connus de la Garde royale. Les uniformes, l'armement, l'équipement et le harnachement furent confectionnés, d'après les modèles de matériel ancien de l'arsenal de Berlin, et de cette façon une collection exquise se forma qui servait à présenter, au point de vue historique aussi bien qu'artistique, notre armée au monde entier.

De ces brillantes figures, je ne veux citer que deux : les représentants des deux régiments de la Garde les plus anciens de Potsdam : un soldat, dit « langer Kerl », en culotte rouge, avec guêtres blanches, longue tunique bleue à parements et gilet rouges ; sur la tête, aux cheveux en cadenette, le haut bonnet de fer-blanc des grenadiers portant l'étoile de l'ordre de l'aigle noir, la bandoulière avec la mèche autour de la poitrine, une giberne énorme à la taille. Puis, un bel officier du régiment de cavalerie, dit « Gardes du corps » en uniforme de gala de 1760 : pourpoint de cuir, gilet de velours rouge, dit « Suprawest », aux larges galons d'argent, l'étoile d'argent brodée sur

la poitrine, l'écharpe d'argent et le tricorne garni d'une plume. Derrière cette rangée de figures, se trouve une collection de tableaux de batailles intéressants au point de vue militaire et historique, ainsi que les portraits des généraux von Seydlitz, von Zieten et von Blücher.

Ce qui s'est passé en Allemagne depuis cette bataille de Leuthen en 1757, depuis la guerre d'affranchissement de 1813-15, depuis Königgrätz (Sadowa) en 1866, depuis la chevauchée de la mort des cuirassiers de Marguerite à Elsasshausen, dans la bataille de Fröschwiller de 1870, depuis la glorieuse bataille de Rezonville la même année ? Tous ces exploits sont immortalisés par cette collection de tableaux du musée de Potsdam. C'est un beau monument que la ville de Potsdam a érigé à son ancienne garnison et à ses fondateurs, ces grands rois prussiens qui ont fait naître dans leur armée ce sentiment du devoir, plus tard transféré à l'armée allemande et à tout le peuple allemand, ce sentiment du devoir qui nous a permis de tenir, pendant plus de quatre ans, contre presque le monde entier !

* * *

Je ne veux pas manquer de signaler aux lecteurs une publication de cartes récemment parue : « *Kartenbild der Grenzschlachten im Westen im August* 1914 » (Pour l'étude des premières grandes batailles à l'ouest en août 1914.) L'auteur représente sur neuf cartes au 750 000e les grandes opérations des ailes occidentales allemande et alliées, jusqu'aux divisions. La description est si claire qu'elle facilite beaucoup l'étude de cette époque. En même temps, elle fait voir la méthode que le feld-maréchal comte de Schlieffen a appliquée dans ses voyages d'état-major et dans ses jeux de guerre pour former l'état-major. Aux cartes s'ajoute un texte de 37 pages donnant un coup d'œil sur les résolutions des chefs et les renseignements. Cette publication se réfère à l'ouvrage des « Reichsarchiv » et permet une étude plus rapide des événements; elle aura une suite relative à la bataille de la Marne.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(*De notre correspondant particulier.*)

Les règles d'emploi de la défense contre aéronefs. — Principe de son déploiement. — Reconnaissances. — Occupation du terrain. — Surveillance de l'air. — Renseignements sur l'activité aérienne ennemie. — Liaisons et transmissions.

Après avoir exposé sommairement le rôle que nos règlements actuels attribuent à la défense contre aéronefs, ses propriétés caractéristiques, son action, ses moyens, son organisation et son comman-

dement, je voudrais vous parler aujourd'hui de la façon dont nous comprenons l'emploi de cette arme née de la grande guerre et dont l'utilité ira sans cesse grandissant dans les guerres à venir.

Le *principe* que l'on doit admettre, c'est que quel que soit son mode d'action, la DCA ne peut pas, en l'état présent de ses ressources, opposer un barrage infranchissable aux aéronefs ennemis ; ceux-ci parviennent toujours à franchir les lignes en dépit des obstacles qu'ils y rencontrent. L'attaque ici domine manifestement la défense. L'ennemi aérien pouvant ainsi surgir à chaque instant en un point quelconque de la zone qui lui est accessible, la DCA doit donc être constamment en mesure d'intervenir au moins aux points sensibles les plus importants de cette zone. D'où un *déploiement en profondeur* entre le front des armées et la limite de pénétration maximum des appareils ennemis. Dans cette zone, point de répartition uniforme ; ce serait donner à la défense une efficacité purement illusoire. On admet la règle suivante pour cette répartition :

— Au voisinage immédiat du front, zone entièrement sensible, grosse densité de moyens choisis parmi les plus aptes à la manœuvre et disposés en vue d'une action continue tout le long du front ;

— sur l'arrière-front, riche en points sensibles, très importante DCA en majeure partie concentrée à proximité de ces points (une partie des moyens étant réservée pour agir sur les routes d'avions), densité moyenne de la défense moins forte que dans la zone avant, utilisation des moyens mobiles ;

— à l'arrière des armées et à l'intérieur, concentration des moyens à proximité des points sensibles, densité moyenne de la DCA plus faible, utilisation de moyens peu ou pas mobiles ; la protection des grandes villes et gros centres industriels, points sensibles d'importance capitale exige une attention spéciale.

Quant au déploiement des moyens de la DCA, il s'effectue dans le temps en trois échelons : en temps de paix, on réalise un dispositif de protection réduit, mais permanent ; à un instant quelconque, sur l'ordre du Ministre, le plan de défense aérienne du territoire est mis en vigueur ; à la mobilisation, l'emploi des unités de DCA destinées aux armées est fixé. Ce déploiement comporte la répartition en zones de groupements de DCA de l'ensemble de la zone des armées, faite par le commandant en chef et, par le Ministre, de celle de l'Intérieur considérée comme accessible à l'ennemi aérien. Il comporte ensuite la répartition des moyens entre ces zones de groupements.

Il va de soi que la nature des moyens entrant dans la composition des groupements de DCA varie selon la situation de ces groupements par rapport au front. Dans la zone de l'avant, profonde d'environ

10 kilomètres, soumise au feu de l'artillerie ennemie et à l'action permanente de l'aviation adverse, on utilise des groupes de 75 anti-aérien automobile ou sur remorque. Dans la zone de l'arrière-front, située en arrière de la précédente et profonde d'environ 40 kilomètres, on utilise en principe des groupes de 75 anti-aérien automobile ou sur remorque, des compagnies de projecteurs « type armées » (matériel de 120) et éventuellement, des groupes de 75 anti-aérien sur plate-forme, des compagnies de projecteurs « type territoire » (matériel de 150), des compagnies de ballons de protection et des formations de mitrailleuses mises à la disposition de la DCA. Enfin, dans les zones arrière des armées et de l'intérieur, où l'action de l'aviation ennemie ne s'exerce que sous la forme de raids plus ou moins espacés dans le temps, tous les moyens de DCA, à l'exclusion en principe des groupes de 75 anti-aérien automobile ou sur remorque, sont employés. Dans toutes ces zones, on applique éventuellement le camouflage par nuages de fumée et les moyens de protection individuelle, guet, alerte, extinction des lumières, etc.

Envisageons maintenant les *principes généraux concernant le déploiement* des divers moyens de DCA.

Dans la zone de l'avant, sitôt la mobilisation ordonnée, la mission capitale de la DCA est de participer à la couverture aérienne de la concentration des troupes. Par suite, le déploiement initial de ses éléments mobilisés au titre des armées doit être exécuté en vue de renforcer l'action de la défense aérienne du territoire dans la protection des courants de transport, gares de débarquement et zones de concentration. Des unités légères d'artillerie anti-aérienne mobile sont réparties le long du front probable, de façon à constituer le plus tôt possible une ligne avancée de surveillance et de défense et à appuyer l'aviation de chasse qui s'y trouve. Lorsque la concentration des troupes est terminée et qu'un front s'est constitué, les unités des armées, libérées de leur mission initiale, sont réparties dans les zones de groupements indiquées ci-dessus.

Dans la zone de l'arrière-front, les disponibilités en moyens de DCA sont et seront encore longtemps insuffisantes pour permettre d'assurer la défense de tous ses points sensibles. Dans ces conditions, on constitue trois parts des moyens disponibles : une première part affectée à la défense rapprochée d'un certain nombre de points choisis parmi les plus sensibles (centres de ravitaillement, terrains d'aviation, dépôts de matériel, Q. G., etc.) ; une deuxième part, appelée à se porter rapidement dans les zones menacées et sur les itinéraires probables des aéronefs ennemis est utilisée pour une défense éloignée ; la troisième part, constituée par des éléments légers (sections ou

même pièces isolées) répartis judicieusement dans les intervalles des points sensibles, est destinée à signaler par des éclatements, aux patrouilles de chasse, la direction des aéronefs ennemis se dirigeant vers l'arrière. Le déploiement de ces moyens varie suivant leur affectation à la défense rapprochée ou à la défense éloignée d'un point sensible.

Dans les zones arrière des armées et de l'intérieur, le mode d'emploi des moyens de DCA est le même. Avec les moyens limités dont on dispose, impossible de tout protéger. Un choix doit être fait des points sensibles, d'après l'importance qu'attache le haut commandement à leur conservation, compte tenu de leur vulnérabilité, de leur étendue, de leur configuration et de leur situation géographique. Chaque point sensible est doté d'une défense rapprochée, constituée au moyen d'éléments fixes ou peu mobiles. En outre, un système de défense éloignée, constitué au moyen d'éléments prélevés parmi les plus mobiles et destiné à agir sur les itinéraires probables de l'ennemi, peut être organisé en vue de renforcer éventuellement la protection des points sensibles les plus importants.

Pour en finir avec les principes du déploiement de la DCA, il resterait à indiquer la nature des instructions et renseignements à insérer dans les ordres destinés aux échelons de commandements subordonnés. Il est certain qu'à tout échelon, on doit s'efforcer de renseigner le mieux possible les subordonnés afin de faciliter leur tâche ; inversement, tout subordonné a le devoir de compléter les renseignements reçus et même d'en recueillir de nouveaux pour les faire, sans retard, parvenir à ses chefs. Mais sous peine de n'en point finir, je ne puis ici que signaler la question sans rien dire des détails à insérer dans ces ordres ou comptes rendus.

J'en viens donc tout de suite aux *reconnaissances.*

Leur but est de déterminer, dans une zone définie, les positions qu'il y a intérêt à faire occuper aux diverses formations de DCA pour leur permettre de remplir au mieux leur mission. Leur objet, c'est l'étude du terrain, de son relief et des accidents qu'il présente, couverts ou masqués, et de sa praticabilité, nature et voies. De cette étude, compte tenu de la mission donnée à l'unité intéressée et des caractéristiques du matériel servi par cette unité, résultent le choix de la position la meilleure, la détermination des itinéraires d'accès et, éventuellement, le programme des travaux à effectuer. L'exécution des reconnaissances est conditionnée par le temps dont on dispose. Si celui-ci est insuffisant pour une reconnaissance complète, on peut soit se contenter d'une ou plusieurs reconnaissances sommaires, soit limiter la reconnaissance à l'étude des points les plus importants de la

zone à reconnaître. Les conditions auxquelles doivent satisfaire les positions à occuper par les diverses formations de DCA étant connues, il est facile de procéder au choix de ces positions. Des dispositions particulières concernent toutefois les positions de l'artillerie anti-aérienne dans la zone de l'avant. En effet, pour conserver la liberté d'action nécessaire, de même que pour dérouter l'ennemi et le surprendre, les groupes d'artillerie anti-aérienne mobile engagés dans la zone de l'avant sont contraints de manœuvrer. D'où, pour chacun d'eux, la nécessité de reconnaître dans sa zone, un certain nombre de positions de batteries supplémentaires, reliées entre elles par des itinéraires praticables et autant que possible défilés. Certaines positions, éminemment repérables, doivent être systématiquement proscrites ; ce sont les croisements de routes, les lisières et cornes de bois, les localités, les fermes isolées et leurs abords ; d'une façon générale, tous points nettement indiqués sur les cartes et faciles à observer.

Après les reconnaissances, *l'occupation du terrain*. Les modalités de celle-ci ne présentent de l'intérêt que dans la zone de l'avant-battue à la fois par l'artillerie et l'aviation de combat adverses. Et comme dans la zone de l'avant sont uniquement appelés à opérer normalement les groupes mobiles d'artillerie anti-aérienne, les opérations que comporte l'occupation du terrain par ces groupes comprennent une marche d'approche, une mise en batterie, l'aménagement de la position, au cours de chacune desquelles il est indispensable de soustraire les unités à l'action du feu de l'ennemi en les dissimulant aux investigations aériennes et terrestres. La marche d'approche s'exécute différemment selon qu'on est en période de mouvement ou de stabilisation. Dans le premier cas, il importe d'assurer la défense aérienne des colonnes en marche ; la marche d'approche prend alors le caractère d'une manœuvre au cours de laquelle une partie des batteries doit être constamment prête à ouvrir le feu.

La *surveillance de l'air*, dont le but est de recueillir tous renseignements sur l'activité aérienne ennemie afin de les transmettre aux organes chargés de les interpréter ou de les exploiter, constitue l'une des missions essentielles de la DCA. Seule celle-ci est en mesure de l'exercer dans de bonnes conditions, grâce aux mailles serrées d'un réseau d'organes de guet. Les renseignements recueillis sont utilisés par la défense aérienne elle-même, par l'aviation que ses moyens propres renseignent insuffisamment, enfin par le commandement, intéressé au plus haut point par les manifestations de l'activité aérienne ennemie. Les renseignements peuvent être classés en renseignements d'alerte, d'information, particuliers aux aéronefs et spéciaux. La surveillance du ciel est exercée par un personnel spécialisé de

guetteurs disposant d'appareils spéciaux d'observation et de mesure et réparti de façon à couvrir toute la zone susceptible d'être survolée par l'ennemi. Tenus soigneusement au courant des divers modèles d'appareils amis et ennemis en service, au moyen du « carnet de silhouettes des aéronefs », mis constamment à jour par les soins du commandement de l'aéronautique, ces guetteurs sont en mesure, d'après un examen attentif de sa silhouette, d'identifier presque à coup sûr l'appareil observé. Entraînés d'autre part à l'écoute et ayant appris à discerner les bruits des appareils amis et ennemis, ils parviennent à déceler dans l'obscurité la présence d'aéronefs et dans une certaine mesure à spécifier la nationalité des appareils. Dans tout organe de guet, la surveillance du ciel est assurée en permanence par deux guetteurs qui se partagent l'espace.

Les *renseignements* ainsi recueillis sont transmis aux divers organes susceptibles de les exploiter ou de les interpréter ; mais leur mode de transmission varie avec leur nature et l'urgence que présente leur arrivée. Les renseignements d'alerte, qui doivent parvenir de toute urgence, sont collectés par les « centres de renseignements » des « groupements avant » qui les transmettent par T. S. F. régulièrement toutes les deux heures sous forme de « messages périodiques » ou à un instant quelconque, sous forme de « messages spéciaux », lorsqu'il s'agit d'une manifestation dont l'importance peut justifier l'intervention de la chasse amie. Quant aux autres renseignements d'alerte concernant les entreprises de l'ennemi sur l'arrière-front ou sur l'intérieur, ils sont transmis par téléphone, avec le bénéfice de la priorité, aux « centres de renseignements » les plus proches qui en assurent immédiatement la diffusion. Les renseignements d'information destinés à éclairer le commandement sur la nature, l'importance et la tactique d'emploi des moyens aériens mis en œuvre par l'ennemi, sont fournis au commandement sous forme de comptes rendus écrits, dits « comptes rendus d'activité aérienne ennemie. » Les renseignements particuliers aux aéronefs sont transmis directement par les unités qui les recueillent aux aéronefs amis évoluant dans leur voisinage. Cette transmission s'opère soit au moyen de coups de canon répétés (tirs de signalisation) soit au moyen de larges panneaux blancs en forme de flèche manœuvrés au sol. Les renseignements spéciaux concernant soit les incursions aériennes ennemis en arrière du front et à l'intérieur du territoire en vue de déposer des agents ayant pour mission de se livrer à des actes d'hostilité ou à des opérations d'espionnage, soit l'échange de signaux se livrer entre les aéronefs ou observatoires terrestres ennemis et les agents d'espionnage opérant dans les lignes amies ne sont pas du ressort exclusif de la DCA ; mais elle est en

mesure de les obtenir et de les transmettre dans les meilleures conditions.

Tout ceci suppose pour la DCA un système très développé de *liaisons et transmissions*. Indépendamment des liaisons intérieures, tout élément de DCA doit être relié avec l'échelon de commandement sous l'autorité duquel il est placé, avec les éléments de DCA sous ses ordres ou travaillant en liaison avec lui, avec les éléments d'aviation appelés à combiner leur action avec la sienne. De plus, les éléments d'artillerie anti-aérienne de la zone de l'avant doivent être reliés avec les groupements d'artillerie chargés de la contre-batterie dans leurs secteurs respectifs et avec les ballons d'observation qu'ils ont mission d'alerter ou à la protection desquels ils sont chargés de participer. Ces liaisons sont réalisées par des circuits téléphoniques et radiotélégraphiques, un certain nombre d'entre eux spécialisés au profit exclusif. de la DCA, les autres appartenant au réseau général des transmissions. Les circuits spécialisés transmettent essentiellement les messages d'alerte. Leur nombre et leur nature, fonction des circonstances locales, sont déterminés, au moment du besoin, par le commandement. Ils comprennent notamment dans chaque armée, un circuit radiotélégraphique de DCA reliant entre eux les « centres de renseignements de DCA » de l'avant, l'aviation de chasse de l'armée, les commandants de l'aéronautique et de la DCA de l'armée et, éventuellement, un ou plusieurs points sensibles très importants de l'armée. Dans chaque armée ou région, il existe, en outre, un circuit téléphonique de DCA reliant entre eux les organes de guet, les centres de renseignements de DCA et les points sensibles de l'armée ou de la région. Dans l'emploi des circuits du réseau général, la DCA se conforme aux consignes relatives à l'exploitation de ce réseau. Toutefois les messages d'alerte jouissent d'un droit de priorité absolu sur tous les autres messages empruntant les mêmes circuits.

Telle est, dans son ensemble, l'organisation actuelle de la DCA dans notre armée. La guerre prochaine, si, comme d'aucuns l'imaginent, elle choisit pour champ de prédilection le domaine de l'air, ne nous prendra point au dépourvu. Dans ce domaine, nous n'avons pas plus négligé l'exploitation défensive que l'exploitation offensive des moyens mis par la science et par l'industrie à la disposition des armées modernes.